

N/REF : 4/05/2026 9H10 C:001624 I:36406

V/Email reçu le Lundi 04/05/2026 à 9H10

CABINET CGCI

**57 AVENUE DE LA GARE
06800 CAGNES SUR MER**

IMMEUBLE : VILLA ST BARTHELEMY
34/36 AVENUE SAINT BARTHELEMY
06100 NICE

Nice, le

19 Mai 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : MME POIRINE : 06.83.50.63.84

MOTIF : SUITE DEVIS DE REMPLACEMENT DE CANALISATION HORIZONTALE DANS LES GARAGES

Donneur d'ordre : M. SEGURA

LE 06/05/2026 A 08H30
SUITE AU PASSAGE DU 08/04/2026 ET AUX AVIS DE PASSAGES APPOSES.
NOUS AVONS EU ACCES AU 2EME ET 4EME ETAGE.
INPECTION ET TESTS :
2EME ETAGE : JOINT PÉRIPHÉRIQUE PLUS TROU SUR LA FAIENCE.
4EME ETAGE : RAS.
5EME ETAGE : FAIENCE FISSURÉE MAIS PAS DE FUITE.
6EME ETAGE : RAS.

POUR LA 2EME FUITE :
2EME ETAGE : PAS D'ACCES.

1ER ETAGE :
POSE D'UN AVIS DE PASSAGE
REPLI DE CHANTIER

LE 13/05/2026
POUR LA 2EME FUITE : (2 DDE DIFFERENTS - 2 ZONES DIFFERENTES)
INSPECTION PREMIER ÉTAGE : RAS.
INSPECTION 2EME ÉTAGE : RAS.
PAS D'ACCES AU 3EME ÉTAGE APPARTEMENT 104.
PAS D'ACCES AU 4EME ÉTAGE APPARTEMENT 112.
5EME ÉTAGE: APPARTEMENT N°120 JOINT PÉRIPHÉRIQUE BAC DOUCHE PAS ÉTANCHE.
6EME ÉTAGE PAS D'ACCES APPARTEMENT 128.

CONCLUSION :
- 1ERE FUITE : EN PROVENANCE DU JOINT PÉRIPHÉRIQUE ET DE LA FAIENCE DU
2EME ÉTAGE - PRIVATIF.
- 2EME FUITE : D'APRES LA DAME SUR PLACE, LA FUITE A ÉTÉ CONSTATÉ QU'UNE

*Plomberie, Recherche de fuites
Chauffage, Climatisation
Interventions d'urgence
365j/365*

SEULE FOIS. INSPECTION GARAGES : RAS PLUS DE FUITE. NOUS SUSPECTONS UNE FUITE ACCIDENTELLE.

NOUS VOUS TRANSMETTONS UN DEVIS POUR LA REPRISE DE LA CANALISATION HORIZONTALE SUSPENDUE.

OBSERVATIONS : LG LCOMPTER Email envoyé le 19/05/26 a 13H57 M. SEGURA
LG LCOMPTER Email envoyé le 06/05/26 a 12H04 M. SEGURA
Suite a donner : OUI. Le 13/05/2026 a 18:08

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
3,00	H.Agent Technique Plomberie le 06/05	83,00	249,00
2,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 13/05	76,00	152,00
	TOTAL H.T.		401,00
	T.V.A. a 20,00%		80,20
	TOTAL T.T.C.En EURO		481,20

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN